



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 mars 2000  
Français  
Original: anglais

---

## **Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargé d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental**

### **Reprise de la session d'organisation**

27-31 mars 2000

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Arrangements des sessions futures du Comité préparatoire**

## **Éléments d'un programme de travail du Comité préparatoire**

### **Note du Secrétariat**

1. La présente note d'information contenant les éléments d'un projet de programme de travail du Comité préparatoire de la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental a été rédigée pour faciliter au Comité l'examen des questions énumérées au paragraphe 11 g) de la résolution 54/196 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1999.

2. Les installations de conférence au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York pour la période 2000-2001 sont extrêmement sollicitées. Outre le programme ordinaire de réunions intergouvernementales, des préparatifs sont en cours pour six autres réunions mondiales qui exigeront la tenue de sessions préparatoires. Le Comité préparatoire jugera par conséquent peut-être utile d'indiquer ses préférences pour ses futures sessions assez tôt à l'Assemblée générale. On a suggéré que la première session du Comité préparatoire qui se tiendra en mai 2000 consacre un premier débat à l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour convenu. Le Comité préparatoire pourrait envisager :

a) La tenue d'une deuxième session d'une durée de deux semaines pendant le premier trimestre 2001 au Siège de l'Organisation des Nations Unies qui serait consacrée à l'examen du premier projet de rapport à l'intention de la réunion finale (dates suggérées : 12-23 février 2001);

b) La tenue d'une troisième session d'une durée de deux semaines au deuxième trimestre 2001 au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour mettre

---

\* A/AC.257/3/Rev. 1

la dernière main au rapport concernant le processus préparatoire de la réunion finale (dates suggérées : 2-13 avril 2001).

3. Tous autres arrangements concernant la Réunion internationale à l'échelon intergouvernemental elle-même seront fonction des décisions que prendra le Comité préparatoire relativement au paragraphe 11 a), b) et c) de la résolution 54/196 de l'Assemblée générale.

---